



CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE – ADOPTION DU BUDGET 2022

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal adoptera le budget pour l'année 2022 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024, lors de sa séance extraordinaire du 15 décembre 2021 à 20 heures à la salle du Conseil située au 2555, chemin Bellevue, à Carignan et webdiffusée sur la plateforme de la Ville de Carignan (carignan.wdplus-neo.com).

Donné à Carignan, ce 6 décembre 2021.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 6 décembre 2021 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 6 décembre 2021.

Donné à Carignan, ce 6 décembre 2021.

Ève Poulin, avocate
Greffière